

Initiatives ministérielles

Don Cameron, n'ait absolument rien dit au sujet d'un outil de développement économique.

• (1100)

Nous en avons entendu beaucoup au sujet du premier ministre de la Nouvelle-Écosse pour ce qui est du développement économique de notre province, surtout du Cap-Breton.

Je tiens à ce qu'il soit bien clair que la population de ma province aura la possibilité de faire savoir ce qu'elle pense des mesures prises par Don Cameron et aussi de celles qu'il n'a pas prises pour soutenir les organismes de développement économique dont le seul objectif et la seule oeuvre est l'amélioration des perspectives économiques du Cap-Breton.

Je veux que la Chambre comprenne que nous, les gens de l'est du Canada, n'attendons pas de cadeaux. Nous ne voulons pas aller quêter en Ontario ou au Québec, mais nous voulons un traitement équitable. Dans la recherche de l'équité, un gouvernement dynamique pourrait accroître les perspectives économiques. Le gouvernement du Canada aurait pu le faire s'il avait conservé la Société d'expansion du Cap-Breton, mais il a décidé de l'éliminer.

Je suis convaincu que tous les ministériels affirmeront que toutes les fonctions de la Société seront reprises par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Ce n'est pas le cas. L'APECA reprendra quelques-unes des fonctions de la Société, mais la plupart seront abandonnées.

Je n'ai pas d'explications à fournir à mes électeurs, car ils connaissent déjà ma position et celle de mon collègue de Cap-Breton—The Sydneys en ce qui concerne la Société d'expansion du Cap-Breton.

Il faut nous poser les questions suivantes. Si cette mesure était édificatrice en 1988, ne devrions-nous pas aujourd'hui, au moment où le taux de chômage dépasse 28 p. 100, où nos jeunes quittent notre région à un rythme effréné, où les travailleurs âgés qui perdent leur emploi se retrouvent devant presque rien, où notre industrie sidérurgique périclité, où notre industrie de la pêche traverse une crise, où notre industrie du charbon s'effondre, où notre industrie forestière est en déroute, en cette période de crise, ne devrions-nous pas maintenir une telle mesure pour tenter de régler certaines de ces difficultés? Ce projet de loi tendant à abolir la société n'est-il que pure mesquinerie de la part du ministre fédéral responsable de la Nouvelle-Écosse et du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Don Cameron?

Comme le signalait mon collègue de Cap-Breton—The Sydneys, le secrétaire adjoint du Conseil du Trésor a

déclaré, au sujet du projet de loi C-93: «Dans cet ordre d'idées, le projet de loi C-93 vise à regrouper certains programmes que le gouvernement veut maintenir et qui pourront être offerts de façon plus efficace par des organismes déjà en place.»

Il s'agit d'une proposition modeste, si vous voulez, sur le plan des économies qu'elle permettra de réaliser.

• (1105)

Elle ne vise pas cependant à nous faire épargner de l'argent. Elle ne vise pas à regrouper les programmes pour en garantir l'efficacité. Sauf votre respect, monsieur le Président, je tiens à signaler aux députés que la mesure ne sert qu'à des fins politiques.

La mesure est appliquée simplement parce que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Don Cameron, et le ministre fédéral qui représente Central Nova ont décidé que cette région du pays, représentée par des libéraux, serait punie.

Cela peut vous paraître cynique, mais je vous assure que tous les habitants de l'île du Cap-Breton, ou du moins la grande majorité d'entre eux, partagent mon point de vue. Les gens manifesteront leur mépris aux élections provinciales qui ont été déclenchées ainsi qu'aux prochaines élections fédérales, car ils voteront contre l'administration conservatrice tant provinciale que fédérale.

Pour veiller à l'équité et au développement économique des régions plus démunies du Canada, j'exhorte les députés à revenir à la raison et à rétablir la Société d'expansion du Cap-Breton.

[Français]

M. Jean-Marc Robitaille (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention les propos du leader de l'opposition, qui nous a donné une belle démonstration de ses talents d'orateur. Il est malheureux qu'il n'ait pas utilisé ses talents d'orateur pour informer adéquatement la population qu'il dessert. Dès le départ, vous me permettez de faire une mise au point. Les services offerts par la Société d'expansion du Cap-Breton demeurent entiers, complets. Ce dont on parle ici dans le projet de loi C-93, c'est d'une intégration administrative de la Société d'expansion du Cap-Breton à l'APECA.

Les motions nos 1 à 20 que l'honorable leader de l'opposition à la Chambre a fait inscrire au *Feuilleton* sont dilatoires et n'ont d'autre objet finalement que de faire perdre le temps des députés. Nous avons assisté à l'échec de cette tactique précédemment à l'étape du rapport du projet de loi C-63 concernant les mesures de rationalisation qui étaient annoncées dans le budget de février 1992.